











SOCIÉTÉ À MISSION: NOTRE PREMIÈRE ANNÉE











1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION 2022 - 2023



Lil		
	1	L'ÉDITO DE GÉRALDINE AUSTRUY FONDATRICE DE HPAp.3
	2	LE RÉSEAU HPA QUI SOMMES-NOUS ?
	3	2022 HPA DEVIENT SOCIÉTÉ À MISSION p.5 à 8
	4	LES CHANTIERS EN COURS EN UN CLIN D'OEIL
\cup		





DIRECTRICE GÉNÉRALE DU RÉSEAU HPA

Le chemin parcouru depuis l'ouverture de la 1ère clinique du réseau HPA est passionnant. L'an prochain nous fêterons les 10 ans d'existence du réseau, et. en 2022, HPA est devenu de facon tout à fait naturelle, société à mission avec une raison d'être qui s'impose à nous puisqu'elle fait partie de notre ADN à savoir :

« ensemble, rejoindre la voie vers le mieux vivre ».

En effet, cette étape nous nous est apparue évidente puisque 4 ans plus tôt, en 2018, nous avions souhaité identifier nos valeurs et les partager avec nos collaborateurs. Véritables piliers, boussoles du quotidien dans les cliniques, elles donnent du sens aux actions de chacune et chacun.

HPA est d'abord un réseau à taille humaine, une entreprise familiale, dans laquelle je souhaite que l'histoire et l'organisation de chaque clinique soient respectées. Grâce aux efforts de tous nos collaborateurs, nous pouvons aujourd'hui nous positionner comme acteur de référence dans la prise en charge des affections liées aux conduites addictives.

Le fait d'être société à mission nous donne un cadre de référence, avec une raison d'être enthousiasmante et fédératrice. Nous avons décliné cette raison d'être en 3 grands objectifs qui seront eux-mêmes déclinés en engagements et en actions concrètes. Nous nous sommes dotés d'un Comité de Mission dont le rôle est d'analyser le déploiement de nos plans d'actions. Enfin, nous avons identifié un organisme tiers indépendant qui rendra un avis sur notre capacité à respecter nos engagements.

Je suis convaincue que chaque action menée apportera une nouvelle brique à l'édifice que chacun chez HPA construit tous les jours.....et je serai fière chaque année à partir d'aujourd'hui d'introduire ce rapport, témoin de l'engagement de l'entreprise et de la créativité des équipes.

NOS VALEURS

Optimisme Insuffler une attitude positive.

Ecoute Faire preuve de disponibilité et d'attention. Respecter, partager : la proximité au coeur du métier.

Persévérance Dépasser les limites avec confiance et tolérance. Manifester de la détermination.

LE RÉSEAU HPAQUI SOMMES-NOUS ?

Le réseau HPA a vu le jour en 2014 par l'ouverture de la 1ère clinique SSR spécialisée dans les conduites addictives à Paris.

Aujourd'hui regroupant 7 établissements - et 3 cliniques à venir à Paris et IDF -, le réseau HPA a su réunir autour de lui des professionnels motivés, compétents et reconnus dans leur spécialité. La philosophie de soins est fondée sur le respect de la dignité du patient et sur le respect de son autonomie. La prise en charge des patients est réalisée par des équipes pluridisciplinaires formées et reconnues, dans une approche globale centrée sur le patient et ses préoccupations.

Les établissements offrent des espaces de prise en charge adaptés, sécurisés mais aussi des environnements chaleureux, bienveillants et sereins.

- **2014** Ouverture de la **clinique des Epinettes** SSR addicto à Paris 17 (75)
- **2016** Acquisition de la **clinique les Bruyères** SSR addicto à Auberchicourt (59)
- **2017** Acquisition de la **clinique du Relais** SSR addicto à Caillac (46)
- **2018** Acquisition de la **clinique de la Bréhonnière** SSR addicto à Astillé (53)
- 2019 Acquisition de la clinique de Longues Aygues SSR addicto à Nègrepelisse (82)
- **2020** Ouverture de la **clinique de jour Tolbiac** SSR addicto à Paris 13 (75)
- **2022** Ouverture de la **clinique de jour Mirabeau** SSR addicto Paris 15 (75)
- **2024** Ouverture de la **clinique de Charonne** SSR addicto Paris 20 (75)
- **2025** Ouverture de la **clinique de Chevilly Larue** SSR addicto (94)
- **2026** Ouverture de la **clinique d'Argenteuil** SSR addicto (95)

CHIFFRES CLÉS

150 SALARIÉS

+3 NOUVELLES CLINIQUES

75% DE FEMMES

42 L'ÂGE MOYEN DES



2022 HPA DEVIENT SOCIÉTÉ À MISSION

NOTRE RAISON D'ÊTRE:

« ENSEMBLE, REJOINDRE LA VOIE VERS LE MIEUX VIVRE... »

Nous avons choisi une raison d'être qui s'inscrit dans le prolongement de nos actions au quotidien autour du soin. Elle révèle également la force des valeurs du réseau.



Nous avons bâti notre feuille de route en fonction des 3 objectifs statuaires suivants :

- Proposer une prise en charge pluridisciplinaire et soutenir le mieux vivre après l'addiction
- Offrir un mieux vivre au travail pour mieux vivre en dehors du travail
- Participer à la protection de l'environnement et réduire notre empreinte écologique

2022

HPA DEVIENT SOCIÉTÉ À MISSION

La **loi PACTE**, dont le volet consacré à l'engagement des entreprises est venu modifier le Code civil et le Code de commerce en faveur d'une plus large prise en compte des enjeux de développement durable, a introduit la qualité de « société à mission ». L'article L. 210-10 du Code de commerce précise à ce titre : « Une société peut faire publiquement état de la qualité de société à mission lorsque les conditions suivantes sont respectées ».

- Ses statuts précisent une raison d'être (...).
- Ses statuts précisent un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre (...).
- Ses statuts précisent les modalités du suivi de l'exécution de la mission mentionnée au 2° (...).
- L'exécution des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés au 2° fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant (...).

LA RAISON D'ÊTRE

La possibilité de préciser une raison d'être dans ses statuts est définie à l'article 1835 du Code civil par la disposition suivante : « les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité ». Comme le souligne le rapport Notat-Sénard, qui a inspiré la disposition, l'entreprise ne se définit plus seulement par ce qu'elle fait, mais pourquoi elle le fait.

LES OBJECTIFS STATUTAIRES

Le législateur n'a pas souhaité définir ce que devaient être ces objectifs. Néanmoins, il est précisé dans la loi que les objectifs sociaux et environnementaux doivent être énoncés et réalisés dans le cadre de l'activité de la société.

LE COMITÉ DE MISSION

Au regard de la loi PACTE, cette instance, distincte des organes de gouvernance et comptant au moins un salarié de l'entreprise, est chargée exclusivement du respect de la raison d'être et des engagements pris dans le cadre de la société à mission. En se réunissant plusieurs fois par an, son rôle est de procéder à toute vérification qu'elle juge opportune. Elle a pour principal devoir de présenter annuellement un rapport relatif à l'exécution de la mission.

L'ÉVALUATION PAR UN ORGANISME TIERS INDÉPENDANT (OTI)

Le Décret n°2021-1 relatif aux sociétés à mission précise que l'OTI « procède, tous les deux ans, à la vérification de l'exécution des objectifs mentionnés au 2° de l'article L. 210-10. La première vérification a lieu dans les 18 mois suivant la publication de la déclaration de la qualité de société à mission au registre du commerce et des sociétés ».



2022 HPA DEVIENT SOCIÉTÉ À MISSION

LE COMITÉ DE MISSION



MARIE AMÉLIE AUSTRUY GUIGNARD

- Architecte et Fondatrice MA3

« L'agence MA3, fondée en 2005, accompagne HPA dans la réalisation de ses projets depuis une dizaine d'années en lui offrant une réponse singulière pour chacun d'entre eux. Les principales orientations de réflexions reposent sur des éléments fondateurs communs à HPA et MA3: prise en compte du contexte urbain et environnemental, notion d'usage et du bienêtre, identité et spécificité de chaque programme, pérennité du bâtiment. MA3 de par son expertise a su répondre à la problématique environnementale et sociale posée par HPA en la plaçant au cœur de son approche et de sa réflexion Architecturale: les critères de développement durable sont intégrés dès les premières études du projet, la maitrise des ressources naturelles permet d'offrir un environnement sain et confortable aux utilisateurs des établissements du réseau, tout en préservant un écosystème de plus en plus fragilisé. Faire partie du comité de mission s'inscrit donc dans la continuité du chemin déjà parcours auprès de HPA.»



OLIVIER BENQUE

- Président de la foncière SISCARE

« FONCIERE SISCARE développe un partenariat avec HPA depuis maintenant 10 ans. Depuis, c'est presque une dizaine d'unités que la Foncière a acquis, construit, agrandi ou rénové pour le compte de son locataire-exploitant HPA. Et de beaux projets sont en cours de développement pour des livraisons dans les 2 ans à venir.

Ce partenariat a été rendu possible par le professionnalisme des équipes HPA, tant dans l'élaboration de leur cahier des charges immobilier que dans l'exploitation des bâtiments livrés. Il profite également de la sensibilité depuis toujours d'HPA aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance qui trouvent à s'exprimer dans la performance énergétique optimisée des constructions livrées à HPA. Que HPA soit une société à mission est le gage d'un partenariat renforcé à l'avenir entre deux acteurs qui partagent les mêmes valeurs. »



SYLVIE TREFFEL

- Directrice des Opérations de HPA

« En devenant une « société à mission » en 2022, le Réseau HPA a fait éclore la graine plantée depuis le début, comme en témoignent notre histoire, notre croissance et nos valeurs. Désormais, notre ambition est la réalisation de notre mission en déclinant nos objectifs en actions concrètes au service et pour le bien des patients et de tous les salariés.

Directrice des Opérations du réseau HPA, je suis fière de faire partie du comité de mission et de m'engager dans cette aventure ambitieuse, dynamique et inspirante. »

LES CHANTIERS EN COURS EN UN CLIN D'OEIL

Chaque objectif a été décliné en engagements.

Proposer une prise en charge pluridisciplinaire et soutenir le mieux vivre après l'addiction

ENGAGEMENTS

CHANTIERS EN COURS

- Explorer l'usage d'outils innovants et sécurisés au service du patient et/ou des équipes
- → Utilisation de la réalité virtuelle pour ses résultats positifs au niveau de l'angoisse et l'anxiété vécues par les patients (2 cliniques en 2023)
- Améliorer la gestion de la satisfaction des patients par l'utilisation de tablettes (essai dans 1 clinique en 2024)
- Proposer une application smartphone aux patients hospitalisés et sortis de l'hospitalisation afin de consolider leur parcours de réadaptation
- Promouvoir l'échange de pratiques pour diffuser partout la même qualité de programmes d'éducation thérapeutique.
- Identification d'un référent ateliers 1er trimestre 2023 en tant que chef de projet
- → Lancement d'un club des Responsables des soins en septembre 2023 afin d'échanger les pratiques et faciliter le déploiement des projets et d'harmoniser les procédés et actions
- Créer une bibliothèque de contenu d'ateliers d'éducation thérapeutique sous format numérique accessible à tous les soignants
- → Échanges des pratiques par webinaire des Enseignants Activités physiques adaptées (APA) et ouverture au réseau addictologique français par la création d'une association des APA en addicto

INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS20232025 (cible)Taux de réponse au questionnaire satisfaction des patients20%30%Taux de patients connectés à l'applicationNC20%Nb de réunion de professionnels en échange de pratique1020Nb d'ateliers soignants dans la bibliothèque partagée030

LES CHANTIERS EN COURS EN UN CLIN D'OEIL

Chaque objectif a été décliné en engagements.

Offrir un mieux vivre au travail pour mieux vivre en dehors du travail

ENGAGEMENTS

CHANTIERS EN COURS

- Construire et instaurer un baromètre social biannuel à l'échelle du réseau
- Mettre en place un plan d'actions QVT dans les établissements
- Renforcer une culture managériale responsabilisante et bienveillante
- Développer le sentiment d'appartenance et renforcer la cohésion d'équipe

- → Lancement d'un questionnaire QVT en juin 2023
- → Diffusion des résultats en septembre 2023 et élaboration des plans d'actions par clinique d'ici janvier 2024
- Elaboration du référentiel Management et partage auprès des CODIRO à partir de janvier 2024
- Création de vidéos formatives sur le management en établissement de santé ou signature d'un partenariat
- → Ancrage de l'utilisation de l'application salariés avec des actualités et des mises en avant des bonnes pratiques

2023

INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS

57%	70%
97%	100%
	0=0/

2025 (cible)

Taux de réponse au questionnaire QVT par les collaborateurs	57%	70%
Taux de salariés connectés à l'application HPA	97%	100%
Taux de turn over	31.5%	23%

LES CHANTIERS EN COURS EN UN CLIN D'OEIL

Chaque objectif a été décliné en engagements.

3 Participer à la protection de l'environnement et réduire notre empreinte écologique

ENGAGEMENTS

Garantir une démarche d'achats responsables et des relations de partenariat avec les fournisseurs

Encourager la créativité et l'implication des collaborateurs pour des actions en lien avec l'écologie et la protection de l'environnement en y associant, si possible, les patients

locaux

- Diminuer les déplacements notamment lors des formations des collaborateurs
- Réduire la consommation d'énergie

CHANTIERS EN COURS

- Création d'un partenariat avec 1 seul fournisseur au niveau restauration en 2023 avec 90% de produits en circuit court
- → Lancement d'un challenge 2023 (15 mai 30 octobre) : devenez la green team 2023
- Identification et déploiement des bonnes pratiques sortant du challenge à partir de janvier 2024
- Promouvoir la plateforme de formation e-learning HPA
- Appliquer les nouvelles réglementation RE2020 pour la clinique d'Argenteuil en visant une labélisation

INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS

2023	2025 (cible

Consommation de l'eau	20006	17605
Taux de salariés ayant réalisés min. 5 formations e-learning	40%	50%
Nb d'ateliers réalisés avec les patients sur le thème de la protection de l'environnement et du développement durable	7	10

INDICATEURS: DÉFINITION ET MODE DE CALCUL PROPOSÉS PAR LES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Taux de rép. au questionnaire satisfaction des patients	Nb de patients ayant répondu au questionnaire de satisfaction divisé par le nb total de patients (donnée annuelle)
Taux de patients connectés à l'application	Nb de patients qui ont téléchargé l'application divisé par le nb total de patients (donnée annuelle)
Nb de réunion de professionnels en échange de pratique	Nb de réunions ou visios regroupant des salariés ayant la même fonction dans des établissements différents. Sont exclus de cet indicateurs, les temps de formation et les événements de convivialité (donnée annuelle)
Nb d'ateliers soignants dans la bibliothèque partagée	Nb d'ateliers animés par les soignants (IDE/ASD) dont les objectifs, les outils, les contenus ont été travaillés en collectif et harmonisés. Ces ateliers seront identifiables par l'icone « ateliers soignants » ci-contre.
Taux de réponse au questionnaire QVT par les collaborateurs	Nb de salariés CDI et CDD de plus de 6 mois ayant répondu au questionnaire QVT divisé par le nb total de salariés CDI et CDD de plus de 6 mois. Cette évaluation est effectuée tous les 2 ans le 1er étant en mai 2023
Taux de salariés connectés à l'application HPA	Nb de salariés en CDI et CDD de + de 6 mois ayant téléchargé l'application (donnée annuelle)
Taux de turn over	La formule de calcul du taux de rotation du personnel (turnover) est la suivante : [(Nb de départs en CDI sur l'année N + nb d'arrivées en CDI sur l'année N) / 2] / Effectif CDI au 1er janvier de l'année N.
Consommation de l'eau	Consommation globale en M3 sur périmètre identique entre 2023 et 2025 (donnée annuelle)
Taux de salariés ayant réalisés min. 5 formations e-learning	Nb de salariés en CDI et CDD de plus de 6 mois ayant réalisés 5 modules sur la plateforme e-learning divisé par le nb total de salariés inscrits sur la plateforme (donnée annuelle)
Nb d'ateliers réalisés avec les patients sur le thème de la protection de l'environnement et du développement durable	Nb d'ateliers labelisés « écol'hpa » réalisés par l'équipe pluridisciplinaire (donnée annuelle)

